

Brevet de Technicien Professionnel

Vu

- La loi n°2008-10 du 11 Février 2008, relative à la formation professionnelle,
- Le décret n°94-1397 du 20 Juin 1994, fixant la classification nationale des emplois, ainsi que les conditions d'équivalence des Diplômes et Brevets de Formation Professionnelle de base et continue,
- Le décret n°2009-2139 du 08 Juillet 2009, fixant l'échelle nationale des compétences,
- L'arrêté du Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du 02 Août 2010 fixant le cadre général de référence des diplômes de la formation professionnelle,
- Le cahier de charges relatif aux règles de création et de fonctionnement des structures privées de formation approuvé en vertu de l'arrêté du 12 Septembre 2001, comme complété par l'arrêté du 31 Mars 2004
- Le procès verbal du jury de déclaration finale des résultats de fin de formation numéro 257/20 en date du 9 Mars 2020 qui prouve que l'intéressée a réussi à toutes les épreuves,

Le présent certificat est décerné à

Monsieur : **Martin Helpe LAMAH** Né le : **18/11/1996** à : **Conakry (Guinée)** Titulaire du Passeport numéro : **00498429**

Diplôme : **Brevet de technicien Professionnel** Dans la Spécialité de : **Comptable D'entité** Avec la mention : **Bien**

Durée de la formation du : **01 Octobre 2019** jusqu'au : **30 Juin 2021** Session des résultats : **Octobre 2021**

Et il a obtenu le présent brevet inséré au niveau Trois de l'échelle nationale des Emplois, en vertu de l'arrêté du 21 Mars 2017, relatif à l'insertion et au renouvellement des certificats et brevets de formation professionnelle, publié au Journal Officiel de la République Tunisienne n°25 de l'année 2017.

Sousse, le 02 Mars 2022
Le Directeur de la structure de formation
Nahed Rjab. Signé

Cachet rond et humide : IPSAT/ Institut privé des sciences appliquées et de technologie

Le Directeur Régional de la Formation Professionnelle et de l'Emploi de Sousse :

Cachet rectangulaire et humide : Le Directeur Régional de la Formation Professionnelle et de l'Emploi de Sousse / Lassaad LABBASSI : Signé

Cachet rond et humide : Direction Régionale de Sousse/ 11 / Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi / Emblème de la République

Le présent brevet est délivré une seule fois.

Traduction certifiée conforme à l'original

Maître Narjess CHERIF

Traductrice Interprète assermentée

Sousse, le 29/03/2023

Maître Narjess CHERIF
Traductrice - Interprète assermentée
Rue Dr. Moreau - Imm. Al Ons
B1 - 1 - Sousse 4000
Tél: 54.553.323